



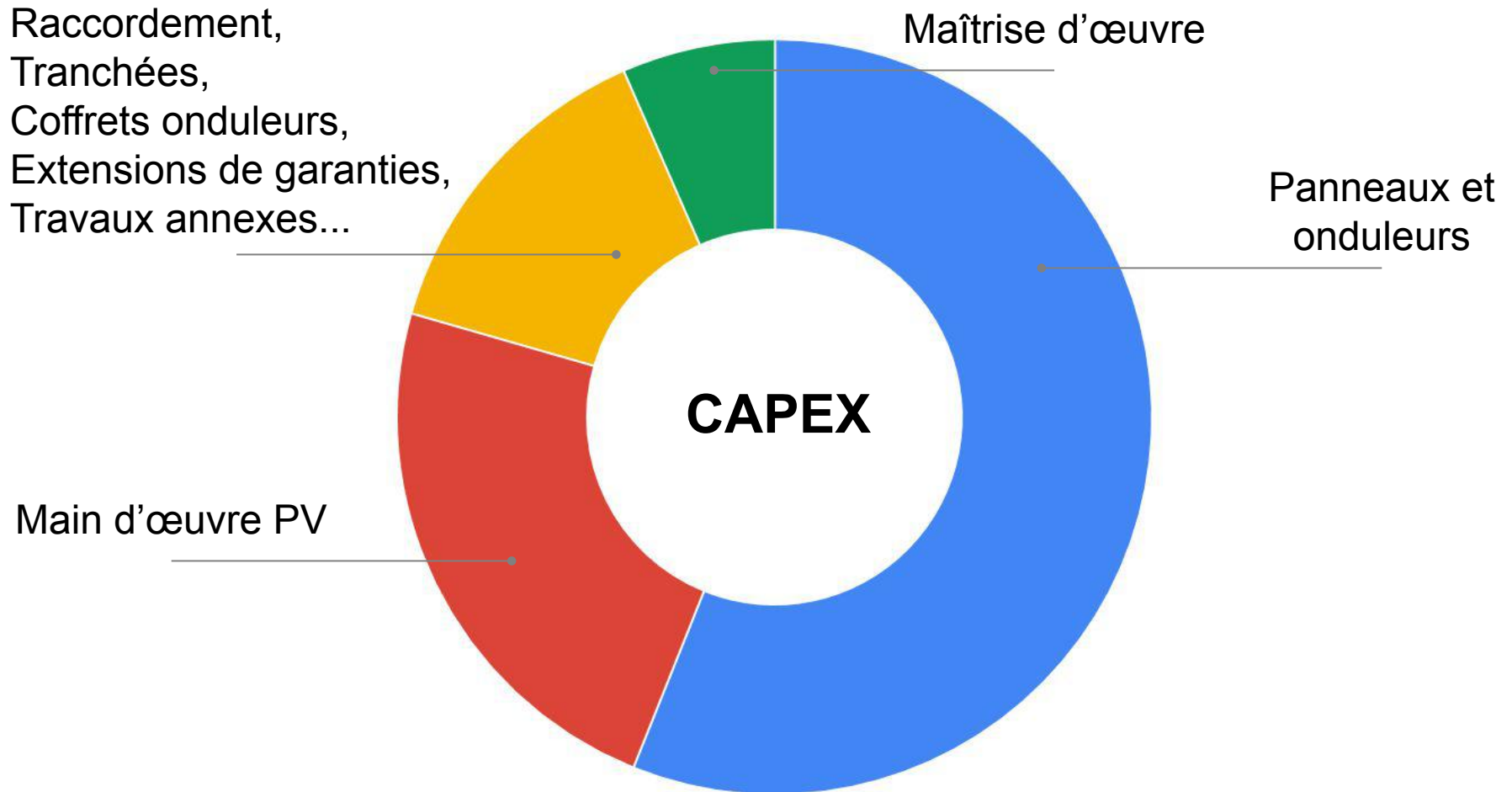
InterCoopaWatt #2

Sources de Financement



15/10/18

Structure de coût de travaux d'une installation photovoltaïque

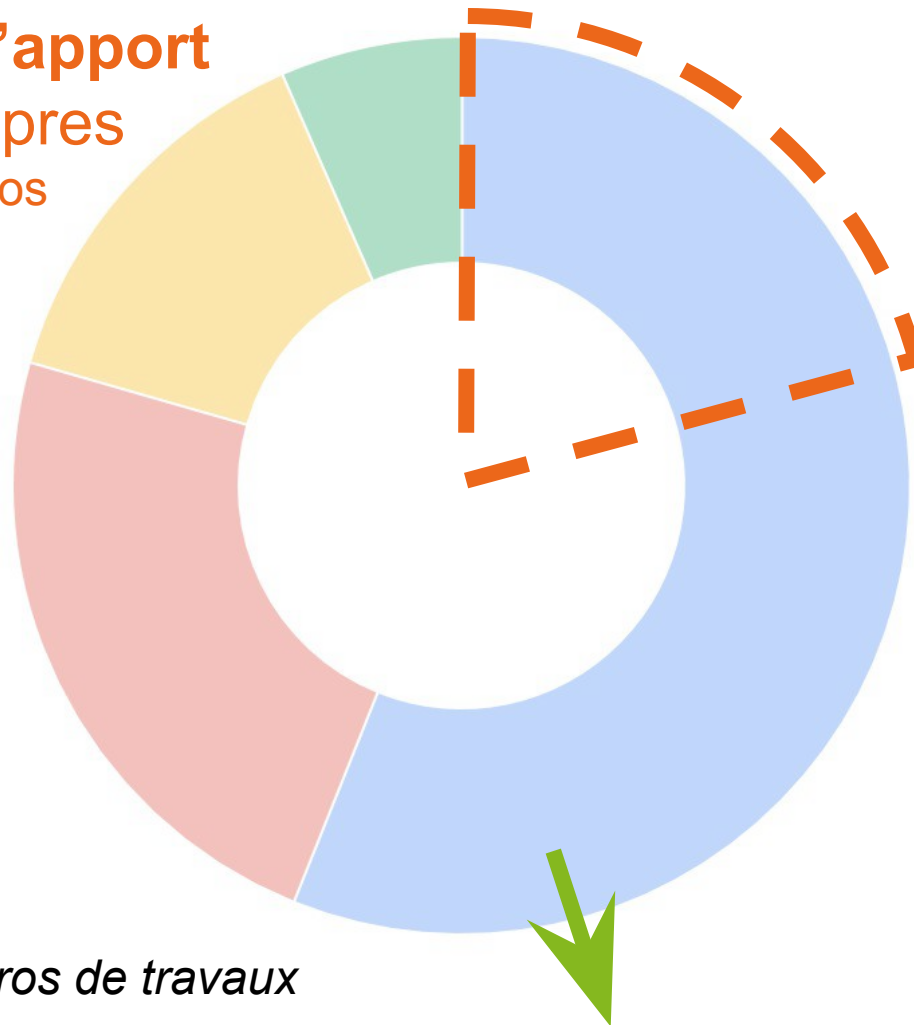


Variable selon les installations



Structure de coût de travaux d'une installation photovoltaïque

**Dont 20% d'apport
en fonds propres**
➤ 400 000 euros



Pour 2 millions d'euros de travaux

... et le reste en dette !



Sources de financement pour la phase de développement

- En fonds propres
 - Capital initial
 - > actionnaires fondateurs
 - Clubs d'investisseurs
 - > ex : CIGALES
 - Énergie Partagée Études
 - > fonds de "capital-risque citoyen"
 - Fonds régional OSER
 - Co-développement avec développeurs privés

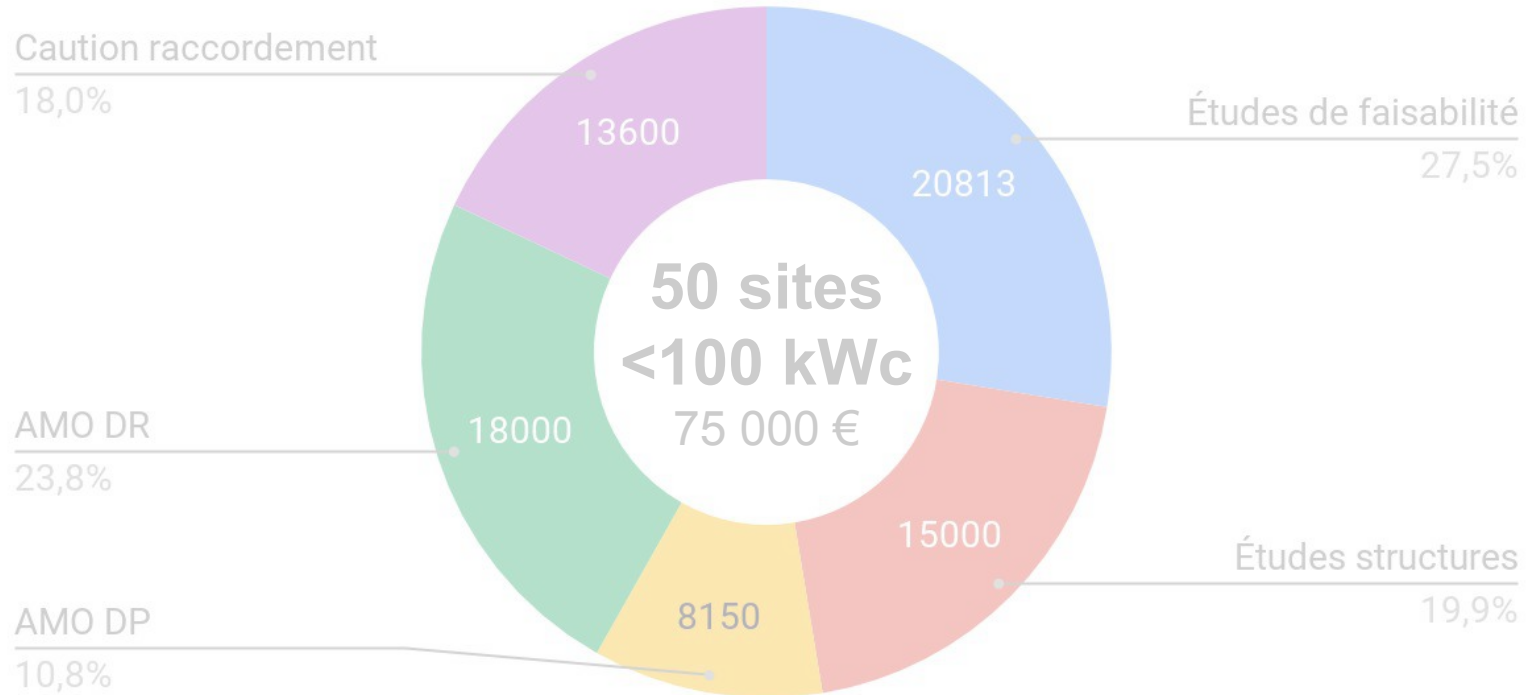


Sources de financement pour la phase de développement

- En subventions, avances...
 - Dispositif d'amorçage Région AuRA "StartEnR"
 - Collectivités territoriales



C'est le besoin financement à court terme



- *Coûts avec maîtrise d'œuvre – Optimisation possible*
- *Avant le 1er janvier 2018, pas de caution raccordement*
- *À réception du devis Enedis, 50% du coût de racc.*



12 mois

6 mois

Développement

Travaux

Région AURA

Starter ENR
Subventions

Starter ENR
Avance Remboursable

Appel a Projet Territoriaux

Energie Partagée

EP Etudes

EP Investissement

Offre EPI/NEF

EnRciT

Fond d'amorçage

OSER

Fond d'investissement long terme

Collectivités

Syndicat
Energies

Concours

La fabrique Aviva 5 – 50 k€
Les Elanceurs (La Poste)
...

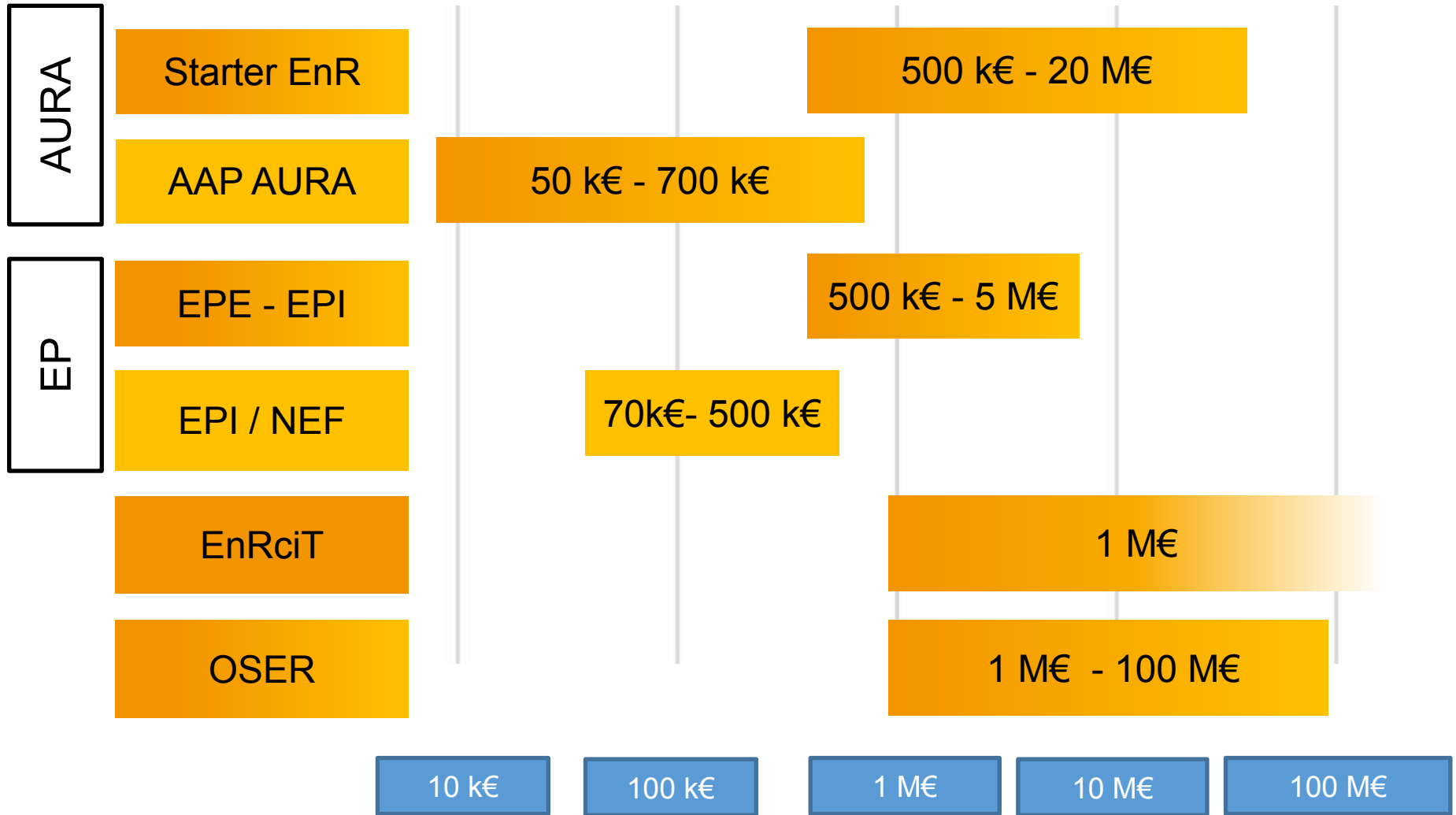
Fondation de
France

Démarches participatives
...

Crowdfunding

Enerfip
Incit'financement (plateforme crowdfunding regional)
...

Sources de financement : CAPEX nécessaire



- Développement
- Travaux

Énergie Partagée

Qui ?	Fonds citoyen & Réseau national
Quoi ?	Capital, CCA
Comment ?	Capital-risque et Co-investissement long



Conditions d'accès : **min. 500 k€** d'investissement global

Phase développement (Énergie Partagée Études)

Modalités de participation :

- **10 k à 50 k€** pour prestation études ou AMO, compatibilité charte EP, études de pré faisabilité effectuées, co-financement identifié
- Remboursement si réussite + prime de risque (jusqu'à 100% du montant d'investissement d'EPE)

Durée de procédure : **9 semaines**

Phase travaux (Énergie Partagée Investissement)

Modalités de participation :

- Investissement en fonds propres de **500 k à 5 M€**
- **rentabilité minimum de 4%**, compatibilité charte EP

Durée de procédure : **NC**

Énergie Partagée / NEF

Qui ?	EPI & NEF
Quoi ?	CCA, prêt
Comment ?	Co-financement pour grappes PV peu rentables



Conditions d'accès :

- ~ **70 k à 500 k€** d'investissement global
- Centrales construites et mises en service dans une période de 4 à 6 mois

Modalités de participation :

- Avance en CCA (5% sur 1 an max) par EPI, **limitée à 250 k€** max, convertie en prêt NEF post construction (2,2% sur X (12 ?) ans fin 2017-début 2018)
- Exemple: 1,6% sur 7 ans et 3,2% sur le reste □ 18ans?

Durée de procédure :

- **4 à 6 semaines** jusqu'au versement de l'avance en fonds propres (CCA)

Starter EnR

Qui ?	Région AuRA
Quoi ?	Subvention, prêt
Comment ?	Financement des études (développement)



Conditions d'accès :

- Priorité aux opérations entre 500 k€ et 20 M€
- Études à financer non engagées au moment de la candidature
- Étude de préfaisabilité réalisée
- Projet de production d'EnR décentralisé

Subvention études

Modalités : Mise à disposition d'experts
(missions max. **15 k€** TTC)

Durée de procédure : 1 à 3 mois (réception candidature complète > démarrage des prestations)

N.B.: Subvention obtenue par de nombreux collectifs citoyens en AURA

Avance remboursable

Conditions : 6 mois max. pour engager l'étude après convention signée

Modalités : Avance à taux zéro pour des missions supérieures à **15 k€** TTC, remboursable 3 mois après obtention du prêt bancaire

Durée de procédure : 1 à 5 mois (réception candidature complète > dat délibération en Commission Permanente du Conseil Régional)

Appel à projets partenariaux

Qui ?	Région AuRA
Quoi ?	Subvention
Comment ?	Subvention d'investissement (travaux)



Conditions d'accès :

- **50 k à 500 k€** d'investissement global
- **Participation** significative **des acteurs locaux publics et/ou citoyens au capital** : collectivités, citoyens, outils de financements régionaux (OSER), sociétés d'économie mixte (SEM) locales
- Dossier déposé avant tout début de réalisation des opérations pour lesquelles un financement est demandé

Modalités de participation :

- **200 k€ max.** (jusqu'à **30% des coûts** d'investissement)
- Projets avec au moins 40% du capital détenu par des « fonds citoyens » et/ou des « fonds publics locaux » privilégiés

Durée de procédure :

- **NC**, au fil de l'eau

EnRciT



Qui ?	Caisse des Dépôts, Crédit Coopératif, Ircantec
Quoi ?	Capital
Comment ?	Capital-risque de courte durée (développement)

Conditions d'accès :

- Puissance > 1 MW => **min. 1 M€** d'investissement global
- Projet détenu à 40 % par un collège de citoyens/collectivités (minorité de blocage a minima), dont 20% minimum de citoyens

Modalités de participation :

- Quelques **dizaines à centaines de k€**
- Prise de participation minoritaire en phase de développement
- **Cession des parts à la fin du développement** au profit de l'écosystème territorial

Durée de procédure :

- **NC**

OSER

Qui ?	49% région AuRA, 51% privé (CDC, banques dont Nef, CNR, GEG, EPI, Enercoop)
Quoi ?	Co-investissement de longue durée
Comment ?	Capital, CCA



Conditions d'accès :

- **Min. 1 M€** d'investissement global
- Décentralisé et ancrage local
- Rentabilité à long terme

Phase **développement** :
de quelques dizaines de k€ à 1,5 M€

Modalités de participation :

- Max 40% de fonds propres
- Pari passu avec les autres actionnaires

Phase **travaux** :
100 k€ à 1,5 M€

Durée de procédure :

- **6 à 8 semaines**
- Passage devant 3 comités : 1- Présélection par opérationnels + 3 actionnaires ; 2- Comité d'investissement ; 3- conseil d'administration avec tous les actionnaires
- Versement des fonds quelques jours après la validation en CA

Communauté de communes / Syndicat / Communes

- Investissement en fonds propres
- Avance remboursable
- Subvention
- Garantie d'emprunt
- Mise à disposition de temps salarié
- Mise à disposition de prestataires
- Mise à disposition de moyens logistiques

